

AU BURKINA FASO

STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SOJA



La culture de soja apporte aux producteurs un supplément de revenu de plus de 160 000 FCFA par an avec en prime des sols plus fertiles et un aliment riche en protéines pour nourrir les familles.

Dans le cadre d'un projet porté par :



Agence pour la promotion de la petite et
moyenne entreprise, Agriculture et artisanat
www.apme2a.net



Centre international de développement et de
recherche
www.cidr.org

Diversifier les revenus des cotonculteurs des Hauts Bassins

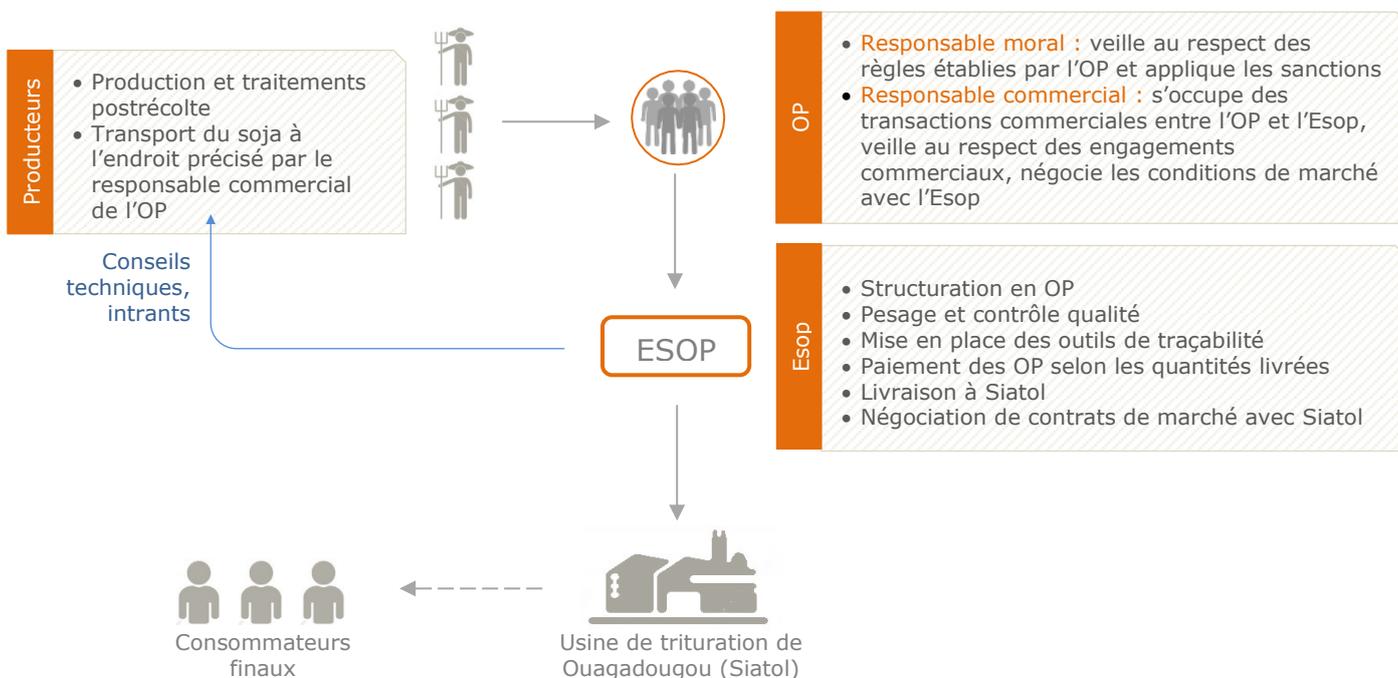
La culture cotonnière constitue la principale activité de la population de l'Ouest du Burkina Faso. Pourtant, la marge qu'elle génère reste tributaire du marché international. Le soja est une source de revenu plus prometteuse. Très adapté aux conditions du milieu et facile à entretenir, il a besoin de moins d'intrants chimiques. Les coûts de production sont donc faibles. La contractualisation des ventes avec les Entreprises de services et organisations de producteurs (Esop) assure des prix justes aux paysans.

Une gouvernance partagée

La gouvernance de l'Esop est partagée entre les organisations de producteurs (OP), l'entreprise (promoteur et personnel) elle-même et les investisseurs externes (opérateurs économiques notamment). Les OP détiennent 40 % du capital, l'entreprise 40 % et les investisseurs externes les 20 % restants. Les grandes lignes et les stratégies de développement de l'Esop sont définies durant les réunions des trois catégories actionnaires.

Un modèle de contractualisation très bien suivi

En amont de la filière, l'Esop donne des appuis techniques aux producteurs et leur fournit les intrants et outils nécessaires pour produire le soja brut. Une prime au respect des engagements est versée globalement pour l'OP et un responsable moral veille au respect des règles au sein de chaque OP. À la réception du soja, des personnels qualifiés assurent le pesage, le triage et les contrôles qualité. Ils mettent en place les outils de traçabilité avant de faire la livraison à la Société industrielle de l'agroalimentaire pour la transformation des oléagineux (Siatol), une usine de transformation basée à Ouagadougou.



Un modèle économiquement rentable pour les Esop...

Comme les Esop soja de l'Ouest du Burkina ne font pas de transformation, les charges sont minimisées. La marge que génèrent les entreprises au cours d'une année suffit à financer les activités du prochain exercice.

Bilan économique des 2 Esop soja de l'Ouest du Burkina Faso (Houndé et Koumbia) en 2014 et 2015.

Recettes	Esop de Houndé	Esop de Koumbia	Total	Dépenses	Esop de Houndé	Esop de Koumbia	Total
Soja vendu à Siatol (en kg)	483 084	207 152	690 236	Achat aux producteurs (en kg)	483 084	207 152	690 236
PU (FCFA/kg)	225	225		PU (FCFA/kg)	175	175	
Vente soja (FCFA)	108 693 900	46 609 200	155 303 100	Achat soja (FCFA)	84 539 700	36 251 600	120 791 300
Vente semences aux producteurs (en kg)	17 892	6 848	24 740	Semence fournie aux producteurs (en kg)	17 892	6 848	24 740
PU (FCFA/kg)	400	400		PU (FCFA/kg)	350	350	
Vente semences (FCFA)	7 156 800	2 739 200	9 896 000	Achat semences (FCFA)	6 262 200	2 396 800	8 659 000
CA (FCFA)	115 850 700	49 348 400	165 199 100	Total achat (FCFA)	90 801 900	38 648 400	129 450 300
	Esop de Houndé	Esop de Koumbia	Total	VA/CI* = 0,13 Chaque FCFA investi par l'Esop lui rapporte 0,13 de plus VA/kg = 24,5 Chaque tonne de soja acheté aux producteurs rapporte 24 500 FCFA à l'Esop *CI : capital investi			
Marge brute (FCFA)	25 048 800	10 700 000	35 748 800				
Charges fixes (FCFA)	10 789 202	5 170 179	15 959 381				
Charges de personnels (FCFA)	1 497 000	1 357 800	2 854 800				
Total charges (FCFA)	12 286 202	6 527 979	18 814 181				
VA (FCFA)	12 762 598	4 172 021	16 934 619				

...et qui profite aux producteurs

Les semences plus productives et les formations sur la conduite de culture ont permis aux producteurs d'augmenter leur rendement de plus de 12 % passant ainsi de 641 kg/ha à 720 kg/ha.

Les formations sont axées sur le calendrier cultural, les techniques et normes de semis, les techniques d'entretien des cultures, l'identification précoce des attaques parasitaires, la lutte contre les ravageurs, les techniques de récolte et de conduite des activités post-récolte.



Les 711 producteurs vendent leur soja aux 2 Esop à 175 FCFA/kg alors que sur le marché local, le prix du kg oscille entre 150 et 170 FCFA. En 2 ans, ils ont signé des contrats de production-vente sur 725 tonnes.

Le crédit contracté par les producteurs pour l'achat de semences est de 9,8 millions de FCFA.

Le revenu net de la culture du soja s'élève à 117 millions de FCFA, soit plus de 164 000 FCFA (environ 250 €) par producteur et par an, deux fois plus le revenu espéré en début de projet.

Implication d'Apme2a

Apme2a accompagne la mise en œuvre de la démarche Esop. Son intervention se situe à plusieurs niveaux :

1. mise en place de la « plateforme Esop » ;

La plateforme Esop est une équipe de cadres aux compétences complémentaires, qui donne les appuis techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'Esop depuis sa création jusqu'à son autonomie. Elle forme et accompagne les personnels et les promoteurs de l'entreprise (chargé de suivi des producteurs, chargé de transformation, comptable) sur les savoir-faire liés au développement et à l'efficacité de l'entreprise. La plateforme est composée de :

- **1 coordonnateur de la plateforme**, qui coordonne les activités de la plateforme
- **2 conseillers en production agricole**, qui appuient l'Esop dans l'organisation des producteurs, donnent des conseils et des formations sur les techniques de culture, assurent l'approvisionnement des producteurs en intrants et outils en début de campagne culturale
- **2 conseillers en gestion et gouvernance d'entreprises**, qui appuient l'Esop sur le volet gestion économique et financière de l'entreprise, la recherche de financement, la gouvernance et communication interne

2. recrutement du personnel des Esop et des chargés de suivi des producteurs ;

3. réflexion sur la stratégie de commercialisation du soja et appui à la structuration collective ;

4. appui à la négociation de contrats commerciaux entre les Esop et les OP et entre les Esop et Siatol.

Points forts	Freins
<ul style="list-style-type: none"> • contractualisation des ventes et fixation du prix rassurant ainsi les producteurs ; • renforcement de capacités à travers les formations ; • revenu assurant l'autofinancement de l'Esop ; • développement d'une offre locale en huile de qualité pour la cuisine avec un marché porteur du fait de scandales sanitaires sur les huiles au Burkina ; • promotion de l'élevage local par la production de tourteaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • manque de financement pour la construction des infrastructures et pour l'appui technique de nouvelles Esop ; • lourds investissement de départ pour la production d'huile ; • capacités d'emprunt insuffisantes pour assurer le paiement comptant de tous les producteurs

Pour creuser le sujet :

- Publication, *Étude sur la filière soja au Burkina Faso*, Kondoudry Nasser Bila, 2009
- Fiche témoignage, *Conquérir efficacité économique et finalité sociale*, CFSI, 2013
- Fiche témoignage, *Application du modèle Esop aux filières riz et maïs*, CFSI, 2013
- Fiche projet, *Les paysans accèdent aux marchés*, CFSI, 2014

Découvrez d'autres témoignages et fiches-innovation sur la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest sur **alimenterre.org**, ou retrouvez-nous sur **cfsi.asso.fr**

CONTACTS

| PORTEUR DU PROJET

Apme2a, Modibo Ouedraogo, [ouedraogo.modibo\[at\]apme2a.net](mailto:ouedraogo.modibo[at]apme2a.net)

| PARTENAIRES

CIDR

| REDIGÉ PAR

Toky Ramananjatovo

| PHOTOS

© Apme2a

| DATE DE MISE À JOUR

Octobre 2016

Ce projet a bénéficié d'un financement du CFSI et de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du programme « *Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest* » (Pafao), appel de 2014 (n°135).

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM. Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence Française de Développement. La SEED Foundation participe également au volet capitalisation du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France

